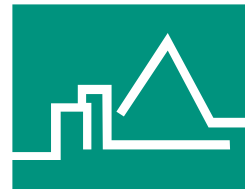


Bad Aussee, Autriche, 22.4.2009



Ville des Alpes de l'Année
Alpenstadt des Jahres
Città alpina dell'anno
Alpsko mesto leta

Communiqué de presse sur la présentation de Bad Aussee comme « Ville des Alpes de l'Année 2010 »

Bad Aussee élue Ville des Alpes de l'Année 2010

En ce 22 avril 2009, Bad Aussee a été officiellement déclarée « Ville des Alpes de l'Année 2010 ». La ville est ainsi récompensée notamment pour sa prise en compte active de la Convention alpine et pour sa fonction de « médiatrice » entre la ville et ses alentours dans le Salzkammergut, grâce auxquelles elle entend encourager un développement régional durable. Bad Aussee, située au centre de l'Autriche, est à ce jour avec ses 5000 habitants la plus petite ville ayant décroché le label Ville des Alpes de l'Année.

La décision du jury international est motivée par l'implication active de Bad Aussee en faveur des intérêts de la protection de l'environnement, de la durabilité et de la Convention alpine. A titre d'exemples, il suffit de citer l'approvisionnement énergétique par le biais de la biomasse, la promotion des transports publics ainsi que la ferme opposition de la ville à la construction d'une centrale hydroélectrique sur la Koppentraun.

Accent sur la psychosomatique

L'important rôle suprarégional de Bad Aussee en tant que centre hospitalier et de formation a également plu. Pour 2010, son année de Ville des Alpes, le jury invite Bad Aussee à mettre l'accent sur la discipline universitaire de la psychosomatique et sur les maladies qui y sont directement liées et qui sont justement en progression actuellement.

Avec l'attribution du titre « Ville des Alpes de l'Année 2010 », le jury encourage les autorités de la ville de Bad Aussee à renforcer l'importance de la mise en œuvre de la Convention alpine auprès des représentants municipaux et à y sensibiliser également la population de la commune et des communes avoisinantes. Cette récompense est censée soutenir les efforts déployés et encourager l'initiation de nouveaux projets. Ce titre est en outre une invitation à la population et à tous les groupements sociaux à réfléchir pendant une année à leur « double » identité (urbaine et alpine), à approfondir leurs relations avec la région environnante et à créer des liens avec les communes voisines et les autres villes des Alpes. Le projet « Ville des Alpes de l'Année » fournit ainsi une contribution importante à la mise en œuvre de la Convention alpine.

Discussion des plans de Bad Aussee pour 2010

Bad Aussee est actuellement le cadre d'un atelier d'impulsion lors duquel la ville présente aux représentant-e-s de l'association Ville des Alpes de l'Année les activités qu'elle prévoit

en qualité de Ville des Alpes pour l'année à venir, comme des conférences internationales, plusieurs petites manifestations ou encore le lancement de projets durables. Les modalités d'une collaboration avec la Convention alpine sont également discutées.

Le label « Ville des Alpes de l'Année » est décerné tous les ans depuis 1997 aux villes de l'espace alpin européen partagé entre l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, la Suisse et la Slovénie, qui font preuve d'un engagement particulier en faveur du développement durable et innovant de leur localité et de leur région. La distinction est attribuée sur proposition d'un jury international par l'association Ville des Alpes de l'Année.

Informations sur l'association et les villes ayant déjà obtenu le titre de Ville des Alpes de l'Année : www.villedesalpes.org

(3280 caractères, espaces compris)

Si vous avez des questions, merci de les adresser à :

Serena Rauzi, Secrétariat de l'Association Ville des Alpes de l'Année

Tél.: +423 237 53 99, +43 699 115 434 58 (seulement les 22 et 23 avril 09)

serena.rauzi@alpenstaedte.org